



Syndicat intercommunal à la carte des Eaux des Deux Vallées (Siren : 251928768)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat intercommunal à vocation multiple (SIVOM)
Syndicat à la carte	oui
Commune siège	Saint-Paul
Arrondissement	Tulle
Département	Corrèze
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	19/03/2003
Date d'effet	19/03/2003

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Même nombre de sièges
Nom du président	M. Jacky POUGET

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Mairie de St Paul
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	19150 SAINT-PAUL
Téléphone	05 55 29 10 30
Fax	05 55 29 10 30
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	5 688
Densité moyenne	41,97

Périmètres

Nombre total de membres : 9

- Dont 9 communes membres :

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
19	Argentat-sur-Dordogne (200063022)	3 303
19	Espagnac (211907506)	379
19	Forgès (211908405)	328
19	Ladignac-sur-Rondelles (211909601)	420
19	Marc-la-Tour (211912704)	162
19	Pandrignes (211915806)	164
19	Saint-Bonnet-Elvert (211918602)	213
19	Saint-Chamant (211919204)	501
19	Saint-Paul (211923503)	218

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 2

Compétences exercées par le groupement
<p>Environnement et cadre de vie</p> <p>- Eau (Traitement, Adduction, Distribution)</p> <p><i>La réalisation des études, la maîtrise d'oeuvre et d'ouvrage et des travaux à entreprendre pour la distribution de l'eau potable sur l'ensemble du territoire des communes adhérentes ainsi que la gestion technique et financière du service.</i></p>
<p>- Assainissement collectif</p> <p><i>Service public limité à la mise en place d'un service de facturation des redevances d'assainissement collectif.</i></p> <p>A la carte : La compétence a été conservée par : Marc-la-Tour, Espagnac, Saint-Paul, Ladignac-sur-Rondelles, Pandrignes, Forgès, Saint-Bonnet-Elvert, Saint-Chamant</p>

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2018 - millésimée 2015)